



Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

mardi 12 mars

Invitation presse

**Présentation de l'Autorité environnementale (Ae) et de ses avis
Mardi 19 mars de 9h30 à 11h30 chez :**

**Kusmi Tea
71, avenue des Champs-Élysées 75008**

Après une centaine d'avis rendus en 2012 (le premier tronçon du métro du Grand Paris, les chartes de nombreux parcs nationaux, le réseau électrique de la Haute Durance, l'autoroute ferroviaire atlantique, ...), **Michel BADRE**, président de l'Ae et **Mauricette STEINFELDER**, membre de l'Ae reviendront sur le travail réalisé :

- Les principaux dossiers examinés récemment ;
- La mise en place de l'examen au cas par cas ;
- La place de l'avis de l'Ae dans les processus de décision des projets ;
- Les suites connues données aux recommandations de l'Ae.

Ces réflexions s'appuieront sur des exemples d'avis récents comme :

- la LGV Poitiers – Limoges ;
- le schéma directeur régional d'Ile-de-France (SDRIF) ;
- le contrat de développement territorial Grand Paris Seine-Ouest.

Merci aux journalistes intéressés de contacter le service de presse

**Retrouvez l'Autorité environnementale sur le site internet :
<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr>**

Contacts presse :

CGEDD / Ae : Nathalie Dalet : 01 40 81 70 86
CGEDD / Ae : Pascal Pastural : 01 40 81 68 43
CGEDD / Ae : Maud de Crépy : 01 40 81 68 11